

ENQUETE PUBLIQUE**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET
DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT
PERMIS D'ENVIRONNEMENT – PERMIS UNIQUE**

Concerne une demande de permis d'environnement de classe 2 introduit par INFRABEL s.a. de droit public pour un bien sis à 5060 SAMBREVILLE, rue du Charbonnage et non cadastré, en vue de régulariser une sous-station de traction.

Le Député-Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Nous vous informons que le Collège Communal est compétent pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service ⁽¹⁾ et sur rendez-vous le jeudi jusqu'à 20 heures à l'Administration communale Services Urbanisme/Environnement. (☎ : 071/260274)

Date d'affichage de la demande : 21 novembre 2019.
Date d'ouverture de l'enquête : 26 novembre 2019
Date de clôture de l'enquête : 10 décembre 2019 à 16 h.

Les observations écrites peuvent être adressées à l'Administration communale de Sambreville – Service Urbanisme/Environnement- Grand-Place à 5060 Sambreville/Auvelais.

Lorsque la consultation a lieu le jeudi après 16 h, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service Urbanisme, au 071/260274.

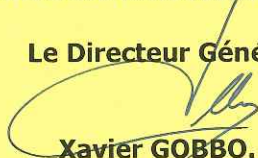
Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent traitant Mme LIEN B. au 071/260266.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du Service Urbanisme (☎ : 071/260274), du Fonctionnaire Technique : Service Public de Wallonie, Département des Permis et des Autorisations – Direction de NAMUR – Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR – ☎ : 081/71.53.00.

Fait à SAMBREVILLE, le 19 novembre 2019.

Le Directeur Général,



Xavier GOBBO.



Le Bourgmestre f.f.,



Olivier BORDON.

⁽¹⁾ Heures d'ouverture de bureau

	MATIN	APRES-MIDI	
LUNDI	Fermé	14 h 00 à 17 h	
MARDI	Fermé	Fermé	
MERCREDI	9 h 00 à 12 h	Fermé	
JEUDI	Fermé	14 h 00 à 16 h	De 16 à 20 h sur RDV
VENDREDI	9 h 00 à 12 h	Fermé	